

Compte Rendu Conseil Municipal du 21 juillet 2025



Présents: M BAUDOUIN, I BERBEE, S DOUMERC, B DUCLAUD, JM LAVAL, M LUCAS, M PERRY, M TREMOULET

Invité : H DELSALLE

Absent : B LAPORTE - N MAROUSSIE (procuration à M Baudoin)

1 Approbation du PV du Conseil Municipal du 11/03/2025

Adopté à l'unanimité

2 Point sur les concessions aux cimetières

Suite à une rencontre avec les Ets GAYDOU et M LUCAS un point de situation est fait avec une expertise sur les concessions.

8 concessions concernent les deux cimetières

-2 à Gaumier

-6 à Florimont

On peut aujourd'hui engager la vente ou l'échange de ces concessions.

Le caveau communal existant n'étant plus en état pour recevoir éventuellement les sépultures, le conseil municipal décide à l'unanimité de reprendre l'ancien caveau « Bras » comme caveau communal (Coût pour la collectivité environ 700 €)

Des devis vont être demandés aux entreprises funéraires pour tous les travaux liés à ces restructurations.

3 Point sur le dossier Gaumier

- Coût prévisionnel du projet	69 000 € HT
-Subvention Etat (DETR) 35%	24 027 €
-Subvention Département 25%	17 162 €
- Participation Com Com	environ 10 000 €
-Reste à la charge pour la commune	environ 15 000 €

Le projet est adopté à l'unanimité par le conseil et donne mission au Maire la négociation d'un court terme en attente de versement des aides .

Des entreprises vont être sollicitées pour établir des devis .

4 SICTOM

Point sur la dissolution et la fusion avec le SMD 3, la redevance incitative sera effective au 1 Janvier 2027.

5 Prise de compétence Assainissement collectif par la Com Com

Le conseil valide cette prise de compétence et la délibération afférente

6 Délibération concernant un don

Suite à la reprise du chapiteau par Mr Romuald GUEBIN, le conseil accepte le don de 300€ conforme à la démarche engagée.

7 Questions diverses

-Mobilité « ATCHOUM » : Information remise au prochain conseil

-PLUi : pas d'évolution notoire

-Délibération concernant le bois sur le domaine public sera travaillée avec la démarche élagage.

La séance est levée à 20 H30